

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	20 (1993)
Heft:	4
Artikel:	Les droits politiques et l'intégration des étrangers : les avantages du pluralisme culturel
Autor:	Rusconi, Giuseppe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-912573

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gique des conquêtes coloniales par les puissances européennes. Les pires conséquences se sont jusqu'ici manifestées dans l'Allemagne nazi, où une véritable «frénésie raciste» a coûté la vie à des millions de juifs.

La Suisse, elle aussi, n'a pas été épargnée par les théories et courants «racistes». Dans les années trente, on a par exemple essayé, au moyen d'enquêtes effectuées dans les écoles de recrues, de trouver et de définir «l'homo alpinus», une espèce de Suisse primitif marqué par le paysage alpestre. Le professeur zurichois Otto Schlaginhaufen a alors

eu la mauvaise surprise de constater que, parmi les 35 511 recrues ayant fait l'objet de mensurations, il ne se trouvait que 500 représentants «pur-race» de la «race alpine».

Aujourd'hui, ces problèmes nous paraissent ridicules, mais nous oubliions volontiers que l'idéologie qui sous-tend le racisme nous trotte encore par la tête. Au vu des violences de plus en plus nombreuses dont sont victimes les étrangers dans le monde entier, cela devrait, au fond, nous donner à réfléchir.

René Lenzin

restrictions – que dans deux cantons: Neuchâtel (depuis 1848) et Jura (depuis que celui-ci a été créé en 1979). Dans le canton de Vaud et de Genève, une initiative sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers a récemment été rejetée à la majorité des trois quarts. Dans le canton du Tessin, une initiative ayant le même but n'a même pas abouti, faute d'un nombre suffisant de signatures. Dans certains cantons de Suisse alémanique, les citoyens pourront se prononcer ultérieurement. Mais, là aussi, les chances de succès sont faibles. A cela vient s'ajouter le fait qu'une initiative parlementaire du Parti du Travail (communistes), qui voulait donner le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers sur le plan suisse, a été rejetée au mois de juin par une majorité écrasante du Conseil national. La plupart des Suisses et Suissons préféreraient sans doute la naturalisation simplifiée au droit de vote et d'éligibilité des étrangers. Même le gouvernement et le Parlement sont également plus favorables à une naturalisation facilitée, notamment pour les jeunes étrangers de la deuxième génération.

Les droits politiques et l'intégration des étrangers

Les avantages du pluralisme culturel

Selon les dernières statistiques, la proportion d'étrangers dans la population totale de la Suisse s'élève à 18 pour cent, ce qui correspond à plus de 1,2 million d'habitants. En Suisse, ce pourcentage n'a encore jamais été si fort, ce qui soulève de nombreuses controverses.

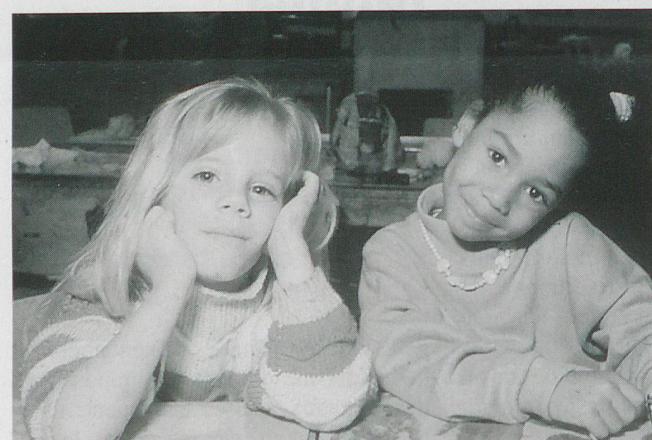
Pour certains, cette tendance est favorable en tant qu'étape vers le multiculturalisme, tandis que dans certaines couches de la population, elle suscite des craintes et une réaction de refus. L'inquiétude se manifeste par des phrases telles que celle-ci: «Si les étrangers

Giuseppe Rusconi

nous prennent nos places de travail et nous imposent leur mentalité, nous ne serons bientôt plus maîtres chez nous.» Notamment en période de récession, cette crainte peut se transformer en xénophobie. En Suisse comme ailleurs, on voit donc se former des groupes toujours plus nombreux de jeunes au comportement xénophobe qui sont prêts à faire usage de la violence. Les nombreux attentats perpétrés contre des foyers pour demandeurs d'asile en sont la preuve.

La jeune musulmane

L'émotion provoquée par un arrêt du Tribunal fédéral montre la réaction émotionnelle de la population face au problème des étrangers. Le tribunal a autorisé une jeune musulmane à ne pas assister aux leçons de natation parce que le père de celle-ci estimait que le coran lui interdisait de se montrer non



Il est vrai que les enfants étrangers, parce qu'ils sont différents, donnent davantage de travail; mais pour l'enseignement, ils peuvent aussi constituer un stimulant et un enrichissement. (Photo: Vivian Olmi)

habillée devant des hommes. Cette affaire soulève une question difficile: dans quelle mesure peut-on exiger que des gens qui sont issus d'un tout autre milieu culturel et ont des traditions différentes s'adaptent à nos us et coutumes?

Droits politiques refusés

La crainte de l'étranger n'apparaît pas seulement dans les lettres de lecteurs envoyées aux journaux; on la remarque également lors d'initiatives cantonales visant à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers. Celui-ci n'existe – même s'il est soumis à des

En rapport avec l'intégration des étrangers, il ne faut pas oublier de mentionner l'école, car c'est là que les Suisses et les étrangers se rencontrent forcément. A l'école, il y a beaucoup d'occasions d'apprendre à mieux se connaître et se comprendre. Les élèves étrangers peuvent constituer pour les enseignants un stimulant et un enrichissement, même si, avec leur mentalité que l'on connaît mal et leur manière de penser différente, ils leur donnent davantage de travail. Dans ce domaine non plus, les problèmes concrets ne manquent pas dans la vie de tous les jours d'une société où plusieurs cultures se côtoient. Et pourtant, il vaut la peine de relever ce défi avec optimisme.